Décision 15-DCC-108 du 12 août 2015

relative à la prise de contrôle exclusif de la Mutuelle Saint-Germain par la mutuelle Klésia Mutuelle

Posted on: 10 septembre 2015 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Klésia Mutuelle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Mutuelle Saint-Germain (Mutuelle Klésia Saint-Germain)

Lire

le texte intégral de la décision

211.98 Ko